AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU — 2007

Document strictement personnel, concernant l'imposition de M. ANTONIO DA COSTA, ne pouvant se substituer à l'avis adressé par votre perception

DETAILS DES REVENUS	Vous			
Total des salaires et assimilés	24 876			
Déduction 10 % ou frais réels	-2 488			
Salaires, pensions, rentes nets	22 388			22 388
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés			0	
Montant des frais déclarés			199	
Revenus de capitaux mobiliers imposables				0
REVENU BRUT GLOBAL				22 388
... REVENU IMPOSABLE ...				22 388
REVENUS AU TAUX FORFAITAIRE	Taux :	16 %	Montant :	2 717
***** IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME *****				606
Décote				- 116
Impôt proportionnel				+ 435
Impôt sur le revenu net avant corrections				925
IMPÔT TOTAL AVANT IMPUTATIONS			925	

PRIME POUR L'EMPLOI	Vous
Revenus déclarés - activité salariée	25 703
Activité salariée, temps plein	OUI
Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas les conditions de revenus fixées dans la loi.	

Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le total de votre imposition nette à recouvrer est de **= 925**

Votre taux d'imposition est de : **8,30 %**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Revenu fiscal de référence : 40 892

REPORTS SUR LES ANNEES SUIVANTES

Revenus de capitaux mobiliers - déficits non imputés à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2008 à souscrire en 2009
déficits provenant de l'année 2007 : **199**

INFORMATIONS INDIQUEES POUR MEMOIRE
Montant des revenus soumis aux prélèvements libératoires **15 043**

REVENUS EXONERES (pour mémoire) Vous

LA SUITE DE VOTRE AVIS FIGURE SUR LA PAGE SUIVANTE

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	ANNÉE DE NAISSANCE	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES RESIDENCE EXCLUSIVE	DONT ENFANTS HANDICAPES	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES RESIDENCE ALTERNEE	DONT ENFANTS HANDICAPES	ENFANT MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANT MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPEES	NOMBRE DE PARTS
C			2							2,00

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU 2007

Document strictement personnel, concernant l'imposition de M. ANTONIO DA COSTA, ne pouvant se substituer à l'avis adressé par votre perception

SUITE DE VOTRE AVIS

Salaires : heures supplémentaires	Déclarés	**827**

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2008, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2009 est de :

	Vous
Plafond de déduction calculé sur les revenus de 2007	**3 218**
PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2008	**3 218**